

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapporteur : Stephan PEY

Objet : Démarche qualité / Amélioration de la signalétique des pistes cyclables

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 avril, le Conseil d'Administration de l'EPIC TERRA OSTRA, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, salle des conférences sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 5 avril 2024

Présents :

- Xavier PARIS, Président de TERRA OSTRA
- Stephan PEY, Vice-président de TERRA OSTRA
- Sandra PEIGNON – conseillère municipale déléguée au tourisme
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au maire en charge des ports
- Corinne GAUTIEZ, conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Jean-Pierre PETIT, conseiller municipal
- Grégory DEBORD, Filière nautique
- Cyrille CARRERE, commerçant
- Arnaud QUENOUILLE, commerçant

Absents excusés :

- Corine CAZADE – donne procuration à Corinne GAUTIEZ
- Olivier PAINCHAULT – donne procuration à Stephan PEY
- Kevin LANGLADE – donne procuration à Ludovic DUCOURAU
- Patrice ZUBIETA – donne procuration à Arnaud QUENOUILLE
- Michel CARRARA

L'Office de tourisme, classé catégorie I, est titulaire de la marque Qualité Tourisme. Dans le cadre de sa démarche qualité, l'Office de tourisme analyse les retours et les remarques qui lui sont faits par la clientèle.

La signalétique des pistes cyclables est apparue comme un point à améliorer s'agissant de la continuité des itinéraires entre secteurs dotés de pistes et secteurs non pourvus.

Depuis 3 ans, l'Office de Tourisme, en partenariat avec la COBAS, les services de la ville, les loueurs de vélos et les associations d'usagers intervient chaque année sur un secteur géographique précis. Un programme annuel d'amélioration de signalétique regroupant à la fois panneaux directionnels et peinture au sol est alors mis en place conjointement.

L'amélioration de la signalétique des pistes cyclables constitue donc un axe prioritaire de la politique qualité de l'Office de Tourisme sur la période en cours et je vous propose de bien vouloir acter cette priorité stratégique par la présente délibération.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de TERRA OSTRA

